



CC Pontivy Communauté (Siren : 245614433)

FICHE SIGNALETIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Pontivy
Arrondissement	Pontivy
Département	Morbihan
Interdépartemental	oui

Date de création

Date de création	16/11/2000
Date d'effet	16/11/2000

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	Mme Christine LE STRAT

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	1, place Ernest Jan
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	56300 PONTIVY
Téléphone	
Fax	
Courriel	info@pays-pontivy.com
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	oui
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	oui
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	49 307
-----------------------------	--------

Densité moyenne	65,55
-----------------	-------

Périmètre

Nombre total de communes membres : 26

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
56	Bréhan (215600248)	2 386
56	Cléguérec (215600412)	3 015
56	Crédin (215600479)	1 543
56	Croixanvec (215600495)	160
56	Gueltras (215600727)	519
56	Guern (215600768)	1 394
56	Kerfourn (215600925)	871
56	Kergrist (215600933)	691
56	Le Sourn (215602467)	2 127
56	Malguénac (215601253)	1 831
22	Mûr-de-Bretagne (212201586)	2 137
56	Neulliac (215601469)	1 503
56	Noyal-Pontivy (215601519)	3 794
56	Pleugriffet (215601600)	1 214
56	Pontivy (215601782)	15 059
56	Radenac (215601899)	1 020
56	Réguiny (215601907)	1 934
56	Rohan (215601980)	1 726
56	Saint-Aignan (215602038)	630
22	Saint-Connec (212202857)	265
56	Sainte-Brigitte (215602095)	182
56	Saint-Gérand (215602137)	1 080
56	Saint-Gonnery (215602152)	1 103
56	Saint-Thuriau (215602376)	1 943
56	Séglien (215602426)	726
56	Silfiac (215602459)	454

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 29

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie
- Eau (Traitement, Adduction, Distribution) <i>Production, protection des points de prélèvement, traitement, transport, stockage et distribution d'eau destinée à la consommation urbaine.</i>
- Assainissement collectif <i>Assainissement collectif des eaux usées, étude, création, aménagement et gestion de stations d'épuration pour les effluents domestiques et industriels.</i>

- Assainissement non collectif

Création et gestion d'un service public d'assainissement non collectif (SPANC), contrôle des installations existantes, contrôle des installations neuves ou à réhabiliter, réhabilitation des installations : maîtrise d'ouvrage des études préalables dans le cadre du dispositif de soutien de l'Agence de l'Eau et de l'ANAH

- Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés

- Elimination et valorisation des déchets des ménages et des déchets assimilés - L'étude, la création, l'aménagement et la gestion de déchetteries et d'aires de valorisation des déchets verts - Réhabilitation des anciennes décharges d'ordures ménagères.

- Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés

Elimination et valorisation des déchets des ménages et des déchets assimilés

- Autres actions environnementales

- Etudes, soutien financier et mise en oeuvre d'actions en faveur de la protection de l'environnement et du développement durable et notamment : Ø Actions pour la protection de la ressource en eau Ø Education à l'environnement et actions en faveur du développement durable (maison de l'environnement) Ø Entretien et Restauration des cours d'eau Ø Participation à l'élaboration et au suivi des schémas d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) - La participation à la mise en oeuvre du plan de prévention des risques d'inondations.

Sanitaires et social

- Activités sanitaires

- Actions, soutien financier au projet d'installation du pôle de santé public-privé de Centre Bretagne - Participation, soutien financier aux projets communaux destinés à favoriser l'installation ou le maintien des professionnels de santé dans les zones où est constaté un déficit de l'offre de soins - Fourrière animale au sens de l'article L 211-24 du Code rural

- Action sociale

Emploi et insertion Mise en oeuvre et gestion du chantier d'insertion "nature et patrimoine" Actions, soutien financier en faveur de l'emploi et de l'insertion. Participation, soutien financier à la mission locale du Centre Bretagne. Actions, soutien financier à la mise en oeuvre d'un centre local d'information et de coordination gérontologique (CLIC). Petite enfance Etude, construction, aménagement et gestion des équipements d'accueil du jeune enfant d'intérêt communautaire type crèche, micro-crèche, halte-garderie, multi-accueil ... Sont d'intérêt communautaire les équipements suivants : la crèche et la halte-garderie situées rue Général Quinivet à Pontivy (jusqu'à la mise en service du nouveau pôle petite enfance), la halte garderie située rue du Couvent à Cléguérec, le pôle petite enfance implanté 15, rue Marie Boivin à Pontivy. Création et gestion des Relais d'assistants maternels. Soutien financier à l'investissement des projets communaux de Maisons d'assistants maternels. Soutien aux services innovants, complémentaires aux équipements et actions communautaires proposant des solutions de garde de jeunes enfants à domicile sur des horaires atypiques.

Développement et aménagement économique

- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique

Etude, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique : - les zones d'activités existantes et leurs extensions dont la liste en jointe en annexe 1 des statuts et recensées sur les plans en annexe 2, - les nouvelles zones d'activités à créer à l'extension des zones commerciales et artisanales en centre ville et centre bourg.

- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités portuaire ou aéroportuaire

- Action de développement économique (Soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi, Soutien des activités agricoles et forestières...)

Actions de développement économique d'intérêt communautaire : - Acquisition, création, gestion de structures d'accueil des entreprises. - Actions en faveur de la promotion du développement économique. - Actions en faveur du maintien du dernier commerce de proximité, en application des dispositions de l'article L2251-3 du CGCT - Actions de recherche, d'accueil et de conseil de nouveaux partenaires économiques, aides directes et indirectes aux entreprises. - Actions, soutien financier aux opérations en faveur du développement des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC). - Actions, soutien financier aux opérations en faveur du développement du pôle universitaire et de recherche. - soutien financier à la première installation des agriculteurs

Développement et aménagement social et culturel

- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements culturels, socioculturels, socio-éducatifs

Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels d'intérêt communautaire. Sont d'intérêt communautaire les équipements suivants : - le complexe SAFIRE (parc des expositions) implanté avenue des Cités Unies à Pontivy. - le conservatoire de musique et de danse implanté 5, rue Kristen Nogues à Pontivy. Mise en place de partenariats avec les associations utilisatrices des équipements communautaires.

- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements sportifs

Construction, entretien et fonctionnement d'équipements sportifs d'intérêt communautaire. Sont d'intérêt communautaire les équipements suivants : - le Pôle aquatique implanté 1, rue Marie Boivin à Pontivy - La piscine de Réguiny implantée à Pont Saint Fiacre à Radenac - l'aérodrome de Pontivy Bretagne implanté à Kernivinen à Noyal Pontivy Mise en place de partenariats avec les associations utilisatrices des équipements communautaires.

- Etablissements scolaires

- le conservatoire de musique et de danse à rayonnement départemental

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

- Schéma de secteur

- Plans locaux d'urbanisme

Plan local d'urbanisme (PLU), document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale

- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)

Zone d'aménagement concerté d'intérêt communautaire. Sont d'intérêt communautaire les ZAC destinées à accueillir des constructions à usage économique, touristique, de services et de loisirs à l'exclusion des ZAC en centre ville et centre bourg.

- Constitution de réserves foncières

Constitution de réserves foncières pour l'exercice des compétences communautaires

- Organisation des transports urbains

Transports publics de personnes en qualité d'autorité organisatrice de second rang pour : o l'organisation et l'extension du réseau Pondibus o l'organisation d'un transport à la demande (TAD) sur le territoire communautaire o l'organisation de lignes de service régulières intercommunales du réseau MOOVI. - l'organisation de transport de voyageurs par délégation du département et de la région.

- Etudes et programmation

Création et gestion d'un système d'information géographique Réalisations d'étude relatives à l'aménagement du territoire communautaire.

Voirie

- Création, aménagement, entretien de la voirie

Voirie d'intérêt communautaire recensée sur les plans joints en annexe 2 des statuts. Les études, la création, l'aménagement et l'entretien des voies d'intérêt communautaire. La voirie d'intérêt communautaire est définie ainsi : - L'aménagement et l'entretien des voies de desserte du pôle de santé public-privé de centre Bretagne depuis la RD-768. - les voies nouvelles desservant les équipements et les zones d'activités communautaires à partir du réseau existant La voirie comprend les éléments suivants : Hors agglomération : la chaussée, les ouvrages d'art, la signalétique, les espaces en bordure de voirie (accotements, trottoirs, pistes cyclables, espaces verts), les bassins, les réseaux d'eaux pluviales. En agglomération : la chaussée. L'éclairage public à l'intérieur des zones d'activités et sur les voies de desserte des zones d'activités et des équipements communautaires figurant sur le plan 3 annexé aux statuts Pontivy communauté pourra par ailleurs contractualiser avec l'Etat, le département et les communes pour cofinancer des aménagements de voiries relevant de la compétence respective de ces collectivités territoriales pour permettre l'amélioration de la desserte de ses équipements et zones d'activités économiques.

Développement touristique

- Tourisme

Développement, promotion, valorisation de l'activité touristique. Animation des partenaires touristiques. Etude, portage des projets touristiques structurants. Création et amélioration des hébergements touristiques. Etude, création, aménagement, participation, soutien financier à l'office de tourisme communautaire et aux points d'information sur les missions de service public d'accueil, d'information et de promotion ainsi que sur les missions de coordonnateur des interventions des divers partenaires du développement touristique local et de commercialisation des prestations de service touristique. Etude, création, aménagement et gestion d'équipements touristiques d'intérêt communautaire. Est d'intérêt communautaire, l'équipement qui répond à 2 des critères suivants : renforce l'attractivité du territoire communautaire, est un équipement structurant pour le territoire, est inexistant sur le territoire. Sont d'intérêt communautaire : le site de l'Anse de Sordan situé à Saint Aignan, le camping situé au rond-point du Lac à Mûr de Bretagne, le Musée de l'électricité à Saint Aignan. Etude, création, aménagement et gestion des aires pour camping cars. Soutien financier aux études et opérations de restauration du patrimoine immobilier, limité au clos et au couvert. Assistance, coordination des initiatives locales ou individuelles, de la promotion de la CC en qualité de Pays touristique, en France et à l'étranger, par tous moyens appropriés. Etude, réalisation, aménagement, modification, entretien, promotion des sentiers existants et à créer sur le territoire communautaire. Sont désignés sous l'appellation "circuits communautaires", les circuits uni ou multi-usage(s) pédestre, VTT, cyclo, équestre, les circuits ouni ou pluri-thématique(s) (randonnée, balade découverte, pédagogique etc.), les circuits intégrant un dispositif spécifique (PDIPR, etc.), les circuits pouvant emprunter les axes d'initiative départementale ou régionale (Vélo Routes, Equibreizh, itinéraires équestres départementaux, attelages, GR et GRP)

Logement et habitat

- Programme local de l'habitat

- Mise en oeuvre d'une politique des logement sociaux en collaboration avec l'Etat, la Région, le Département ou toutes autres structures publiques ou privées poursuivant le même but. - Elaboration et suivi du PLH.

- Politique du logement social

Politique du logement et du cadre de vie -Mise en oeuvre d'une politique des logements sociaux en collaboration avec l'Etat, la Région, le Département ou toutes autres structures publiques ou privées poursuivant le même but. - Création et gestion d'un observatoire de l'habitat. - Soutien financier aux opérations communales d'accession à la propriété. - Mise en oeuvre des opérations en faveur de l'amélioration de l'habitat.

Autres

- Infrastructure de télécommunication (téléphonie mobile...)

La création et la gestion de réseaux et services locaux de communications électroniques au sens de l'article L 1425-1 du CGCT

- NTIC (Internet, câble...)

réseaux publics et services locaux de communications électroniques : compétence relative aux réseaux publics et services locaux de communications électroniques telle que prévue à l'article L 1425-1 du CGCT et incluant notamment les activités suivantes : -l'établissement d'infrastructures et de réseaux de communications électroniques au sens du 3ème et du 15ème de l'article L 32 du code des postes et communications électroniques -l'acquisition des droits d'usage à cette fin et l'achat des infrastructures ou réseaux existants -la mise à disposition de telles infrastructures ou réseaux à disposition d'opérateurs ou d'utilisateurs de réseaux indépendants -l'exploitation de ces infrastructures et réseaux de communications électroniques -la fourniture des services de communications électroniques aux utilisateurs finals, après avoir constaté une insuffisance d'initiatives privées dans les conditions prévues par l'article L 1425-1 du CGCT

- Réalisation d'aire d'accueil ou de terrains de passage des gens du voyage

- Création, aménagement et gestion d'aires d'accueil pour les gens du voyage.

- Autres

Actions, soutien financier aux opérations en faveur de la prévention routière. Fourrière animale au sens de l'article L. 211-24 du code rural. Soutien financier aux actions et opérations destinées à favoriser l'accès au droit pour tous. Soutien financier aux événements d'intérêt communautaire à rayonnement intercommunal. Toutes études technique, financière et juridique préalables au transfert de nouvelles compétences.

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
56	Syndicat de l'EAU du MORBIHAN (255601072)	SM fermé	489 450
56	Syndicat mixte du SAGE Blavet (200011591)	SM ouvert	341 367
35	Syndicat mixte "e-Mégalis Bretagne" (253514491)	SM ouvert	3 368 981
22	S.M A.E.P de l'Hilvern (200045821)	SM fermé	51 946
56	Syndicat intercommunal pour le transfert et le traitement des ordures ménagères du Morbihan intérieur (S.I.T.T.O.M, M.I.) (255601908)	SM fermé	164 006
56	Syndicat mixte du pays de Pontivy (255613416)	SM fermé	92 611
56	Syndicat de la vallée du Blavet (255600793)	SM fermé	167 625
56	Syndicat mixte du grand Bassin de l'Oust (200026243)	SM fermé	278 823

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2016 - millésimée 2013)